

Article original

La genèse de l'électrification de Madagascar : regard sur un processus tronqué 1905-1946

MEHYONG Stéphane William

Institut de Recherche en Sciences Humaines,
Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique
Libreville-Gabon

Auteur correspondant : mehyongstephane@gmail.com

Tel. : (+241) 77 33 92 66

Article soumis le 14/3/2021 et accepté le 22/05/2021

Résumé : L'article interroge le cheminement qui a jalonné l'expansion de la « fée électricité » à Madagascar de 1905 à 1946. A partir de données quantitatives et qualitatives extraites de sources et de références bibliographiques collectées, il ressort que le pacte colonial imprègne consubstantiellement le dimensionnement des équipements électriques avec en toile de fond la satisfaction des besoins des Européens vivant en milieu urbain. Par-là, le caractère biaisé fait surgir la marginalisation des Malgaches et l'absence de transformation des structures économiques traditionnelles.

Mots-clés : électrification-colonisation-Malgaches-Français-CEM

Summary : *This article questions the advance which marked out the expansion of the "fairy electricity" in Madagascar since 1905 until 1946. From quantitative and qualitative informations extracted into the collected sources and bibliographical references, this reveals that the colonial pact deeply impregnates the dimensioning of the electric equipment, to satisfy the needs for the Europeans living in urban environment. Then, the skewed character means the marginalization of the Madagascar and the absence of transformation of the traditional economic structures.*

Keywords : *electrification-colonization-Madagascar-French-CEM*

Introduction

En août 1905 la Société civile d'études est désignée comme adjudicataire pour la concession pour la production et la distribution de l'électricité pour Tananarive. Elle est remplacée l'année suivante

par la Compagnie des Eaux et d'Electricité de Madagascar qui lance en 1907 le chantier des travaux d'aménagement d'une première chute. Le 1^{er} mai 1910, quinze ans à peine après l'arrivée des Français, l'éclairage électrique est assuré dans la capitale malgache.

C'est en ces termes que la *Revue générale de l'électricité* (1931, p. 212) décrit la mise en place rapide, et plutôt précoce pour l'Afrique française, de l'électricité à Madagascar. Au-delà, la nouvelle technologie s'y diffuse à un rythme caractérisé par le vingttuplement de la puissance installée en trente-six ans. De fait, l'attrait suscité par l'électricité y ouvre, au premier chef, des pistes de réflexions multiples pour mieux appréhender l'envergure de son expansion au regard du contexte dans lequel elle se meut. En effet, à l'annexion de Madagascar par la France le 6 août 1896 (Dutreil, 2009, p.22), le Gouverneur général Joseph Gallieni pacifie le territoire et organise une administration. Trop éloigné de la métropole pour servir de colonie de peuplement, Madagascar est voué à une économie de cueillette pour approvisionner la métropole en matières premières. Pour optimiser ce modèle incarnant le pacte colonial, J. Gallieni amorce grâce à l'emprunt de 60 millions de francs-or autorisé par le Parlement en 1897, la construction d'infrastructures spécifiques : routes, ports, télégraphes,... et chemin de fer destiné à relier Tananarive à la mer¹. L'électrification n'y est pas incluse. Pourtant huit ans plus tard, J. Gallieni recourt au secteur privé en mettant en adjudication la concession à Tananarive pour une durée de cinquante ans (Vuillermot, 2002, p.354). La centrale hydroélectrique d'Antelomita, construite sur le fleuve Ikopa en amont de la ville, libère dès sa mise en service en 1910 une production de 1,8 million de kilowatts-heure (KWh) (Crussard, 1953, p.95). Un engouement s'ensuit au point que la puissance installée devient insuffisante dès la fin de la Première guerre mondiale. La Compagnie des Eaux et d'Electricité de Madagascar (CEM) renforce alors les équipements et obtient, entre 1924 et 1938, des concessions dans d'autres localités. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, survient la loi n°46-628 sur la nationalisation de

¹ Travaux sur l'emprunt de 60 millions de francs (1898-1908). Correspondance générale, 26 mars 1897. ANOM, FM 1 TP 360.

l'électricité et du gaz du 8 avril 1946. Celle-ci s'applique à Madagascar par l'arrêt d'attribution de nouvelles concessions aux compagnies privées². A cette date, la puissance installée y est le double de ce qui existe dans le reste de l'Afrique noire française. Ce bilan apparemment reluisant ne peut cependant se détacher du pacte colonial, et de ce fait comporte des ressorts biaisés. Ainsi, quels sont les fondements et l'ampleur de l'essor électrique de Madagascar ?

Décrypter l'électrification de Madagascar à travers ses fondements, ses forces et ses insuffisances fixe la trame du présent article. Pour y parvenir, il a fallu exploiter des données quantitatives et qualitatives issues de sources et d'une bibliographie grise colletées. Ainsi, l'article s'ouvre par l'identification du spectre par lequel se structurent la demande d'électricité et l'envergure des équipements. Ensuite, on examinera l'expansion de cette énergie sur le territoire. Et enfin, on interrogera les facteurs qui tronquent l'essor de cette technologie.

1. Les fondements et les modalités de la construction du réseau

A sa mise en service, la centrale d'Antelomita se présente comme une innovation à Madagascar. Elle inaugure une ère d'un progrès social, notamment pour les Français et autres Européens.

1.1. La constitution d'une demande solvable : la population européenne

L'électrification de Madagascar est un dispositif pour favoriser l'installation de colons et de fonctionnaires français en leur garantissant de meilleures conditions de vie et de travail. En effet, depuis la perte de l'île Maurice par la France en 1810 au profit de la Grande-Bretagne, la majorité des 15 000 colons français³ qui y résident, cherchaient à migrer pour conserver leur langue et

² Loi 46-628 du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz. Journal officiel de la République française, volume 78, 9 avril 1946.

³ Rapport du directeur de l'AMI 17 janvier 1910. ANOM, MAD AMI, H 262, Stat 2.

recouvrer leur nationalité. C'est dans cet élan qu'une société mauricienne de colonisation à Tananarive fut fondée (sous la présidence de l'honorable Henry Adam). On lit dans le premier bulletin publié par cette société en 1885, cité par Pouget de St André (1886, p.115), que : « *Nous retrouverons à Madagascar (...) la nationalité perdue que nous aurons la certitude, la joie immense de rendre à nos enfants* ». Cette société est vite concurrencée par la formation à Tamatave d'une autre société de colons français. Au regard des convoitises de la France sur Madagascar depuis le début du XIX^e siècle, et en outre des opportunités économiques qu'offre ce territoire, ces colons y mettent leurs espoirs. Ceci, au détriment de l'île de la Réunion qui subit au même moment une épidémie de choléra et est dévastée par un cyclone. La migration française a également une dimension de conquête économique :

Le pays est remarquablement fertile, surtout au point de vue de la culture des grains, qu'il produirait aussi avantageusement (...) que telle autre terre que ce soit. (...) Les troupeaux de toute sorte se multiplient aisément, presque sans soins ; ils sont déjà très nombreux. Cette multiplication serait l'objet d'un très grand commerce. (...) La vente des cuirs et des suifs augmenterait encore le produit de ce négoce. Le chanvre croît naturellement partout ; il est de la même qualité que celui de France. On pourrait donc fabriquer des corderies de toutes espèces et des toiles de toutes les façons (...). Les cannes à sucre, le coton, l'indigo, la soie, la cire, se trouvent en abondance dans le pays. (...). Le fer se trouve ici dans la plus grande abondance et de la meilleure qualité. (...). (Pouget de St André, 1886, p.10-11).

J. Gallieni incite l'arrivée de colons pour en faire des hommes d'affaires et de grands propriétaires fonciers capables de développer l'économie de cueillette. En outre, il exprime un besoin ardent de fonctionnaires pour étoffer l'administration. La conjonction de ces enjeux aboutit en 1901 à une migration de 14 974 Français et autres Européens à Madagascar (Paillard, 1987, p.34). Les flux sont tels que le recensement en 1909 identifie 6 671 Français venus de France, 5 166 des îles Maurice et de la Réunion et 8 282 autres Européens (Dutreil, 2009, p.341). Cette population est invitée à se regrouper dans les villes. Détenant un pouvoir d'achat par rapport aux millions de Malgaches pauvres à cause du Code de l'indigénat

institué depuis 1887, elle forme la demande solvable sur laquelle s'appuie J. Gallieni pour ordonner l'électrification. Siège du Gouvernement Général et des principaux services administratifs, Tananarive est en plus l'agglomération qui héberge le plus d'Européens. En effet en 1905, elle compte 2 309 Européens dont 784 militaires⁴, soit 15% de la population européenne ; le reste s'émiettant entre Tamatave (14%), Diégo-Suarez (11%), Majunga (8%)⁵,... C'est sur cette base qu'elle devient la première localité à être électrifiée. Une subvention de l'administration pendant toute la durée de la concession de 250 000 francs minimum y est accordée, sous la forme de consommation d'éclairage par les services publics (Vuillermot, 2002, p.354).

1.2. La mise en valeur de l'hydroélectricité et la nomenclature du réseau tananarivien

La position continentale de Tananarive et l'abondance des ressources hydrauliques de sa région amènent à choisir l'hydroélectricité⁶. Toutefois, les observations et mesures des fleuves et rivières de Madagascar n'ont jamais été faites. Il n'y a pas de stations hydrométriques permettant d'analyser les facteurs physiographiques et climatologiques des régimes hydrologiques (Chaperon, Danloux, Ferry, 1993, p.10-11). C'est donc en pionnière en 1907 qu'une équipe d'études composée d'un hydrologue, d'un topographe et d'un géologue de la Compagnie des Eaux et d'Electricité de Madagascar (CEM) sillonne le bassin du fleuve Ikopa dans la région tananarivienne. Formé par la confluence de la Varahina-Nord et de la Varahina-Sud, l'Ikopa coule sur 20 kilomètres (km) avec une pente moyenne de 3,75 mètres par kilomètre (m/km) jusqu'à l'entrée de la plaine de Tananarive en franchissant le seuil rocheux d'Antelomita. C'est ce site rocheux qui est retenu pour sa proximité. La pluviométrie annuelle de 1 361 millimètres permet d'y bâtir un module de 15 à 30 mètres cubes par

⁴ Rapport du directeur de l'AMI 17 janvier 1910, doc. it.

⁵ *Id.*

⁶ Travaux publics, éclairage électrique et adduction d'eau pour Tananarive, Tamatave, Majunga, 1896-1919. ANOM, FM, SG, Madagascar 89/123.

seconde (m^3/s)⁷. La construction de la centrale à proprement dit dans cette région si accidentée et encore démunie de moyens de communication se passe dans des conditions pénibles :

La gare terminus du chemin de fer était située à 25 kilomètres [ce qui nécessita l'aménagement] d'une piste muletière... transformée en chemin praticable aux charrettes à bras. [Quant aux grosses pièces, elles ont été transportées] par eau sur des chalands improvisés formés de pirogues accouplées jusqu'en aval des rapides d'Antélomita. Les transports et le montage ainsi effectués dans un pays à peu près dénué de ressources industrielles avec des moyens primitifs et à l'aide d'indigènes absolument inexpérimentés, furent cependant assez rapides et, à la fin de l'année 1909, l'usine était complètement terminée. (Revue générale de l'électricité, 1917, p.108).

En excluant les 63 622 Malgaches⁸ de Tananarive, le dimensionnement de la centrale est de fait modeste. A sa mise en service, la hauteur de la chute est de 18,5 mètres (m) pour une puissance brute de 1 470 kilowatts (KW) grâce à un débit annuel dérivé de 18 m^3/s ⁹. Un barrage poids en béton légèrement convexe de 170 m (Vuillermot, 2002, p.357) avec une hauteur de 8 m retient une réserve journalière de 250 000 m^3 . La côte est de 1307 m et la prise d'eau est aménagée en amont immédiat du barrage. Suit le canal d'amenée qui se trouve au droit de la rive droite, long de 240 m (175 m à l'air libre et 65 m en galerie) et large au maximum de 8 m avec 4 m de profondeur. Au-dessus, la chambre de mise en charge, de forme parallélépipédique et en béton à parement en moellons, est installée sur une surface d'environ 450 mètres carrés (m^2) et à une altitude de 1 307,68 m. Au bout du canal d'amenée, l'eau traverse deux conduites forcées en acier avec une longueur de 1 700 m chacune. Ces conduites sont fixées sur des dés en béton ancrés à des rochers et assurent le dernier circuit de l'adduction et l'acheminement vers les turbines. La centrale elle-même

⁷ Monographie hydrologique du bassin supérieur de l'Ikopa. Electricité de France, Service des Etudes d'Outre-mer, Mission Madagascar, Janvier 1950. ANOM, MAD 1311, p.4-5-43.

⁸ Rapport du directeur de l'AMI 17 janvier 1910, doc. it.

⁹ Monographie hydrologique du bassin supérieur de l'Ikopa, doc. it, p.56.

est implantée sur une terrasse alluvionnaire d'environ 1 285 m d'altitude, bâtie sur une surface d'environ 800 m². Elle est construite en dur et comprend deux niveaux : niveau 1 contenant les deux groupes à axes verticaux de 735 KW unitaires et le niveau 2 pour la salle de commande. Le niveau 2 de la centrale est aménagé en :¹⁰

- salle des machines et contrôle-commande dotée de deux groupes turbo-alternateurs d'une puissance de 2 x 1,7 mégavolts-ampères (MVA) ;
- salle de poste de transformation compartimentée contenant deux transformateurs 5/15 kilovolts (KV), de 1,7MVA chacun avec les auxiliaires (disjoncteurs, sectionneurs, TC/TT,..). La salle est composée aussi d'une cellule avec un système de pulvérisation d'eau de protection des transformateurs.

De la centrale, l'eau libérée par les deux turbines se déverse dans l'lkopa par un canal de restitution à une côte de 1 287 m qui a une longueur de 100 m et une largeur de 10 m avec une dénivellation de 3,5%. Enfin, le tout est raccordé au réseau par un poste de départ du type élévateur de 15 KV comportant un départ pour alimenter directement de Tananarive¹¹.

2. L'expansion de la « fée électricité » à Tananarive et dans d'autres localités

Le rythme soutenu de la demande à Tananarive débouche en moins de dix ans sur le renforcement de la centrale d'Antelomita et la construction d'une centrale thermique d'appoint. La CEM étend en outre ses activités en acquérant des concessions dans d'autres municipalités.

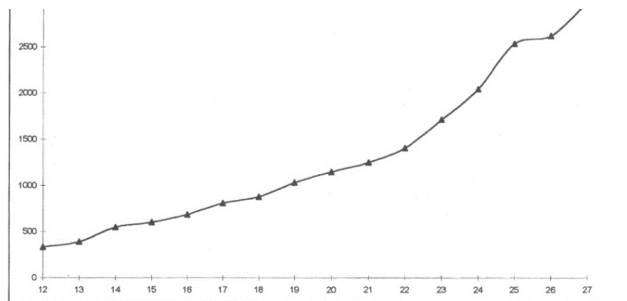
2.1. La frénésie de la demande à Tananarive

¹⁰ Monographie hydrologique du bassin supérieur de l'lkopa, doc. it, p.56.

¹¹ *Id.*

La clientèle progresse régulièrement : 350 abonnés en 1912, 1 000 en 1919, 2 000 en 1924 et presque 3 000 en 1927 (Vuillermot, 2002, p.364).

Graphique 1 : Evolution de la clientèle du réseau de Tananarive 1912-1927



Source : Vuillermot, 2002, p.364.

En vingt-cinq années, le nombre d'abonnés croît de 14% annuels ; taux inégalé si on le compare à d'autres métropoles d'Afrique française (9,5% à Dakar, 11% à Tunis, 12% à Casablanca)¹². Au départ de cette croissance il y a outre la demande domestique, une clientèle publique avec l'installation d'un service d'éclairage municipal plus ou moins développé :

L'éclairage public de la ville est assuré dans les voies principales : par 150 lampes à arc fonctionnant du coucher du soleil à neuf heures du soir et par 150 lampes à incandescence de 25 bougies, fonctionnant de neuf heures du soir au matin, et dans les voies secondaires par 360 lampes à incandescence de 25 bougies. (Revue générale de l'électricité, 1917, p. 148).

En 1912, l'administration étend ses demandes d'électricité à trois casernes, à l'hôpital militaire et certaines inspections (travaux publics et enseignement). Après l'achèvement de la connexion des ménages européens, la demande est stimulée par le développement de la force motrice : 556 chevaux (CV)* en 1914, 1 133 en 1920

¹² Electrification de Madagascar, 1920-1931. ANOM, FM, AGEFOM 855/2310.

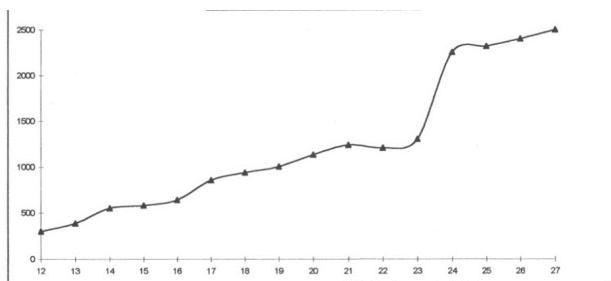
* 1 cheval équivaut à 0,735499 KW.

et 2 254 en 1924¹³. En 1918, la CEM reçoit du Gouvernement général une demande de force pour l'installation d'un poste de télégraphie sans fil (TSF) à Tananarive¹⁴. Et pour le secteur privé,

Les décortiqueries de riz et les minoteries de manioc y sont le plus largement représentées avec une puissance de 200 chevaux, des scieries mécaniques et ateliers de menuiserie (130 CV), des raffineries de graphite (50 CV), des ateliers fonderies, briqueteries (40 CV) et un certain nombre d'autres petites industries : imprimeries, fabriques de glace, de limonade, mécaniques (Revue générale de l'électricité, 1917, p. 148-149).

L'engouement des industries entraîne la hausse des abonnements au réseau, au point qu'elles représentent 55% des abonnés en 1927 (Vuillermot, 2002, p.359). En même temps, le renforcement du réseau devient inévitable, au regard du graphique 2 ci-dessous qui met en lumière l'accroissement constant et significatif de la demande de force motrice.

Graphique 2 : Force motrice fournie par le réseau de Tananarive (en nombre de CV)



Source : Vuillermot, 2002, p.364.

Entre 1912 et 1917, la demande de force grimpe de 300% (graphique 2), au point de représenter 75% de la puissance souscrite sur le réseau (Vuillermot, 2002, p.365). Devant cette hausse entraînant l'utilisation de 67% de la puissance installée, la

¹³ Electrification de Madagascar, 1920-1931, doc. it.

¹⁴ Monographie hydrologique du bassin supérieur de l'lkopa. Electricité de France, Service des Etudes d'Outre-mer, Mission Madagascar, Janvier 1950, doc. it.

CEM installe un troisième groupe turbo-alternateur de 230 KW au début de 1921, et construit une centrale thermique de 400 KW en 1923. Cependant, le doublement des besoins en force en 1924 porte à 72% la charge d'utilisation de la puissance installée. Toute autre extension étant impossible, la satisfaction à court terme de la demande est compromise. La CEM engage alors des pourparlers avec l'administration pour l'aménagement d'une autre chute, à l'ouest de Tananarive, pouvant produire 8 000 KW. Mais devant l'urgence, les négociations aboutissent en 1924 à l'aménagement rapide de la centrale d'Antelomita II, en aval d'Antelomita I, dans le cadre d'une concession de production de 50 ans. En 1928, la centrale est mise en service avec un poste de départ du type élévateur de 20 KV et une ligne de transport¹⁵. D'une puissance installée de 2 600 KW grâce à une hauteur de chute de 18,5 m dérivant un débit de 20 m³, elle a vocation à garantir l'offre sans pour autant écarter la finalisation d'un projet d'ouvrage plus grand. En 1938, un lac de retenue est construit à Mantasoa, à 50 km de Tananarive, sur la Varahina Nord. L'objectif est de régulariser le débit de cette rivière, en atténuant les crues et en améliorant son débit au moment de l'étiage de manière à accroître la production des usines Antelomita I et II. La capacité du réservoir est de 110 millions de m³ d'eau, dont 70 millions disponibles¹⁶.

2.2. L'électrification de nouvelles communes

En 1927, la CEM signe une nouvelle convention avec l'administration prolongeant de 20 ans la durée de la concession adjugée en 1905 et fixant les tarifs en fonction des circonstances économiques à Tananarive. Deux ans plus tard, elle obtient la concession de Tamatave et y aménage, en attendant l'achèvement de la centrale hydroélectrique de 2 200 KW de Volobé sur le fleuve Ivondro qui pose quelques problèmes, un réseau alimenté par une centrale thermique de 540 KW (Vuillermot, 2002, p.360-362). Etant la seule compagnie d'électricité à s'intéresser à Madagascar, l'administration lui octroie la concession de Majunga. Comme à

¹⁵Bilan de la Compagnie des Eaux et d'Électricité de Madagascar en 1929, p.11.

¹⁶ Monographie hydrologique du bassin supérieur de l'Ikopa, doc. it, p.56.

Tamatave, une centrale thermique provisoire (440 KW) y est construite. Le site de la future centrale hydroélectrique d'Ambodiroka sur le fleuve Bétsiboka est facile à aménager par étapes successives et à proximité de la route Tananarive-Majunga. La puissance de la chute dépasse 37 000 KW en étiage et la compagnie prévoit une installation de 7 354 KW¹⁷. En 1930, la compagnie obtient deux autres concessions, en février à Antsirabé et en juin à Fianarantsoa, où elle équipe respectivement deux petites centrales hydroélectriques de 1 100 KW et de 336 KW (Barjot, 1993, p.118). En 1931, elle s'engage dans ces différents aménagements dans des conditions parfois difficiles : un cyclone endommage la centrale de Volobé en mars, le transport du matériel nécessaire à son aménagement doit se faire par charrettes à bœufs sur 27 km. Toutefois, les travaux avancent et l'exercice 1931-1932 est marqué par la mise en service des centrales, excepté celle d'Ambodiroka, (Vuillermot, 2002, p.363). En avril 1933 à Diego-Suarez, une centrale thermique à vapeur de 300 KW est aménagée par le Gouvernement Général et remise sous gérance à la compagnie¹⁸. Dans cet élan d'électrification, du fait qu'il n'y a pas d'obligation dans les clauses des différentes concessions d'établir une interconnexion entre les communes électrifiées, la CEM opte pour un schéma de démembrement du réseau restreint à chaque commune comme indiqué ci-après.

¹⁷ Mission d'inspection Moretti sur les distributions d'énergie électrique, 1933-1934. ANOM, MAD GGM 3D 18-22.

¹⁸ Litige entre la société d'électricité et d'entreprise de Madagascar et la commune de Diego-Suarez au sujet de la fourniture d'électricité, 1938-1939. ANOM, MAD DS 363.

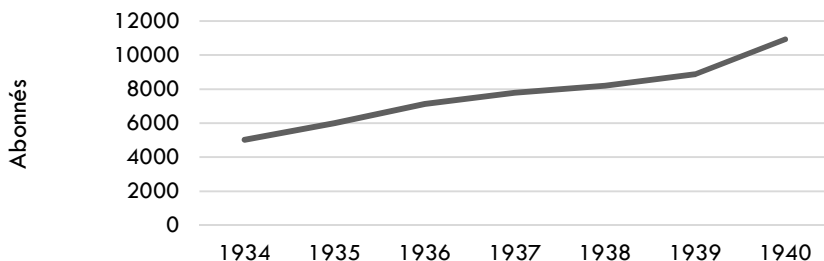


Figure : les communes électrifiées de Madagascar en 1934

Source : Revue générale de l'électricité, 1935, p.312.

Le choix d'opérer par plusieurs réseaux indépendants dispense la CEM d'investissements non négligeables inhérents à une interconnexion (aménagement de lignes haute tension). Ce choix économique lui assure une rentabilité financière certaine, confortée par une croissance soutenue du nombre d'abonnés au réseau dans les communes nouvellement électrifiées.

Graphique 3: Evolution du nombre d'abonnés dans les communes (hors Tananarive) 1934-1940



Source : Madagascar. Ministère de la France d'Outre-Mer, Agence des Colonies, 1949, p.8.

La CEM comptabilise 9 000 abonnés en 1935 (Vuillermot, 2002, p.366) dont 6 000 en dehors de Tananarive. En six ans, le nombre d'abonnés hors Tananarive double pour des besoins divers. La demande de force motrice pour les irrigations et les petites industries qui se créent est plus importante¹⁹ à Majunga, alors qu'à Fianarantsoa les efforts s'intensifient pour satisfaire les besoins domestiques. A Majunga, un besoin de puissance supplémentaire se fait même sentir en 1934²⁰, les moteurs diesel de la centrale devenant insuffisants. C'est en 1938 que la CEM renforce la centrale. A Tamatave, la modernisation du port et la connexion des entreprises d'import-export accroît la consommation. En 1938, la CEM compte 14 000 abonnés cumulés sur toute l'île et prévoit d'acquérir la concession de la ville de Tuléar²¹.

¹⁹ Litige entre la société d'électricité et d'entreprise de Madagascar et la commune de Diego-Suarez au sujet de la fourniture d'électricité, 1938-1939, doc. it. Bilan de la Compagnie des Eaux et d'Électricité de Madagascar en 1936, p.6.

²⁰ Mission d'inspection Moretti sur les distributions d'énergie électrique, 1933-1934, doc. it.

²¹ Bilan de la Compagnie des Eaux et d'Électricité de Madagascar en 1938, p.8.

3. Les déficiences conjoncturelles et structurelles

La loi n°46-628 du 8 avril 1946 cloisonne les activités de la CEM aux six localités électrifiées. C'est par ailleurs l'occasion de procéder au premier inventaire d'une électrification gangrenée par le pacte colonial. Le sous-équipement résume la situation.

3.1. La Seconde guerre mondiale et le contrecoup des approvisionnements

Les importations de Madagascar, y compris le gasoil et l'appareillage pour les réseaux, proviennent de la métropole en vertu du pacte colonial. Les méfaits de cette extraversion apparaissent lors du Second Conflit mondial, et frappent les activités de la CEM. La Grande Ile subit, d'abord, les dommages de la décision des autorités locales de choisir le camp du maréchal Pétain : le blocus britannique de ses côtes et l'interruption de relations commerciales avec l'extérieur. Le pays vit pratiquement en autarcie forcée de juillet 1940 à janvier 1943 (Rabearimanana, 2012, p.6). Ni pour les Vichyssois ni pour les Britanniques, le problème de ravitaillement de l'île ne représente une priorité. L'effondrement des échanges extérieurs atteint 90 % (Rabearimanana, 2004, p.109). Ainsi, l'importation du gasoil par la CEM devient impossible : ses stocks s'épuisent en septembre 1940. A Majunga, la centrale et la distribution d'électricité sont mises à l'arrêt. Plus largement, l'entretien des équipements se heurte à l'incapacité d'importer les pièces de rechange. Ainsi dans les réseaux alimentés par l'hydroélectricité, des coupures d'électricité et des baisses de tension quotidiennes deviennent récurrentes²².

Après le débarquement des troupes britanniques à Diégo-Suarez le 8 mai 1942, et à Majunga le 1er septembre, suivi de la signature de l'armistice d'Ambalavao le 18 novembre entre les autorités vichystes locales et l'Amiral Platt, la Grande-île est placée sous l'autorité de la France combattante (Rabearimanana, 2012, p.4). Le

²² Note sur Madagascar, Relations extérieures et coloniales, 26 novembre 1940. anom, C2412d.

basculement du pays dans l'orbite alliée plonge Madagascar dans un « second effort de guerre » non moins pénible que le premier dans la rigueur de son application (Rabearimanana, 2012, p.1). Le redémarrage des échanges commerciaux ne devient effectif qu'à partir de juin-juillet 1943, handicapé par la lenteur et les difficultés des démarches administratives et surtout par la rareté des occasions maritimes. En outre, si les États-Unis et la Grande-Bretagne constituent les nouveaux partenaires, les relations commerciales passent par l'Afrique du Sud, pays proche de l'île mais avec lequel les échanges sont rendus difficiles à cause du principe du « pacte colonial » (Fremigacci et Rabearimanana, 1990, p.149). La pénurie des pièces de rechange continue, à cause de la France combattante qui autorise seulement à l'Afrique du Sud de vendre hydrocarbures, charbon et produits alimentaires à Madagascar (Rabearimanana, 2012, p.9). A cela, s'ajoute le rationnement des hydrocarbures sur place, avec la priorité dans la distribution aux troupes militaires. En somme, le fonctionnement des réseaux est toujours perturbé.

3.2. Une configuration socioéconomique somnolente et ségrégationniste

Dans les communes électrifiées, le réseau se limite au centre-ville où vit essentiellement la minorité européenne. En 1932, celle-ci représente 29% de la population de Diégo-Suarez (12 092 habitants), 12,5% de la population de Tamatave (22 221 habitants), 6,4 % de la population de Tananarive (98 577 habitants), 5,8 % de la population de Fianarantsoa (7 585 habitants), et 5,6% de la population de Majunga (22 444 habitants) (Pasquelini, 1990, T 21 a et 21 b). On trouve aussi au centre-ville des activités commerciales : des conserveries de viande, imprimeries, fabriques de glace, etc. (Revue générale de l'électricité, 1917, p. 148-149). Au niveau industriel, il y a quelques fabriques d'emballages métalliques (à Tamatave), usines d'oxygène et acétylène (à Tananarive et à Majunga), des fabriques de pâtes alimentaires, d'eau de Javel, etc. Ces secteurs d'activités emploient des Malgaches à des tâches subalternes peu rémunérées permettant difficilement d'assumer un abonnement au réseau. Et pour ceux qui

veulent s'abonner, la périphérie où ils habitent n'est pas desservie par le réseau. Autrement dit, après la connexion des ménages européens et de l'administration, c'est ce tissu économique sommaire qui est le moteur de la croissance du réseau.

La Grande-île compte 3,72 millions de Malgaches contre 20 897 Français dont 1 652 religieux ou militaires en 1932²³. Cependant, 70% des Français sont couverts par un réseau contre moins de 1% de Malgaches. A cause de la pauvreté et du manque d'instruction, les modes de vie de la très grande majorité des Malgaches sont peu impactés par la culture matérielle en rapport avec les usages domestiques de l'électricité. Ils demeurent ancrés dans les traditions par d'innombrables fady (interdits) d'origine religieuse, où les gestes et actes matériels sont associés à des intentions ou des influences surnaturelles qui les orientent dans des directions plus magiques qu'économiques (Defos du Rau, 1959, p.174-175). Cette réalité sociale est amplifiée par l'isolement géographique : l'île est bien vide, bien peu peuplée par rapport à son étendue (7 habitants au km² en 1946) (Defos du Rau, 1959, p.175-176). Les Malgaches se concentrent pour la plupart dans les cuvettes exiguës des environs de Tananarive, d'Antsirabé, de Fianarantsoa, de Majunga et dans la frange de bourgades et de villages qui s'égrènent sur le rivage oriental entre la baie d'Antongil et Fort-Dauphin (Larnaude, 1947, p. 11). Toute mise en valeur rationnelle s'y heurte d'abord à la difficulté des liaisons entre ces centres de peuplement qui, le plus souvent, ne communiquent entre eux que par de simples pistes utilisables seulement en saison sèche. (Defos du Rau, 1959, p.175-176). Ensuite, la ruralité y pleinement établie, à travers de modestes activités agricoles et installations artisanales ne nécessitant pas l'aménagement d'un réseau électrique : ateliers de briqueterie en plein vent, distilleries de rhum et de plantes à parfum, huileries, féculeries, fabriques de rabanes et de chapeaux, poteries locales, etc. (Larnaude, 1947, p.11). *Grosso modo*, promouvoir l'électrification dans ces lieux, c'est promouvoir en même temps la

²³ Madagascar. Ministère de la France d'Outre-Mer, Agence des Colonies, 1949, p.8.

modernisation des structures économiques et sociales, la généralisation de l'instruction ainsi que l'acquisition d'un pouvoir d'achat réel. Ce qui va à l'encontre du pacte colonial. Il y a seulement quelques réalisations (routes élémentaires et port de Tamatave, prospection minière, développement de la culture du café) et organismes de base (enseignement, service géologique, stations agricoles, etc.) à Madagascar. Depuis 1923, la seule réalisation notoire est la voie ferrée Fianarantsoa-Manakara ; les multiples modifications administratives et économiques comme le plan Sarraut n'apportent pas de progrès notables et n'attirent pas les capitaux. (J. Defos du Rau, 1959, p.174-175).

Conclusion

L'objet de la présente étude a porté sur le processus électrique de Madagascar de 1905 à 1946. Il s'est agi de révéler les travers qui l'ont animé. L'expansion de l'électricité sur l'île s'est calquée à la structure socioéconomique embryonnaire qui découle du pacte colonial. J. Gallieni a suscité l'électrification dans le but d'améliorer le confort de vie et de travail des Français. En arrière-plan, il a eu en tête de favoriser leur arrivée en provenance majoritairement de l'île Maurice (après la perte de l'île par la France en 1810) pour venir développer l'économie de cueillette. Accessoirement, les besoins en éclairage public et pour le fonctionnement de l'administration se sont greffés. C'est sous cet angle que la CEM a consolidé ses activités à Tananarive, Tamatave, Majunga, Antsirabé, Fianarantsoa et Diego-Suarez, par des réseaux limités au centre-ville. Le processus électrique a souffert de maux structurel et conjoncturel. Structurellement, les réseaux n'ont pas intégré la périphérie habitée par les Malgaches pour l'essentiel pauvres. Avec les Européens minoritaires et le tissu économique peu développé en centre-ville, l'électricité a revêtu un caractère élitiste. Conjoncturellement, la Seconde Guerre mondiale par les difficultés d'importation a provoqué une pénurie de pièces de rechange et de gasoil pour le fonctionnement optimal des réseaux. De 1940 à 1942, le blocus de l'île par les forces navales britanniques après le ralliement de l'administration malgache au Maréchal Pétain a

empêché toute importation. Avec le retour de l'île dans le giron allié, les restrictions d'importations en provenance d'Afrique du sud imposées par la France combattante, la raréfaction des navires de transport et le rationnement ont eu le même effet. Les coupures et les baisses de tension ont émaillée par conséquent la fourniture de l'électricité.

En 1946, Madagascar à l'instar du reste de l'empire colonial sort d'un long effort de guerre qui a endommagé ses infrastructures électriques. Même les compagnies d'électricité qui y opèrent, la CEM n'en fait pas exception, ont leur trésorerie effritée pour financer toute réhabilitation. La métropole prend conscience des risques d'effondrement de son empire colonial, risques accrus par les vellétés d'émancipation autochtone qui contestent sa suprématie. Aussi décide-t-elle de revoir sa politique coloniale et d'apporter des financements sans précédent²⁴.

Sources

Affaire Florens-Orville, convention eau et électricité de Tananarive : cahier des charges, mémoires descriptifs des travaux, plan de distribution, correspondance, 1900-1902. ANOM, MAD GGM 6 (3) D/67 ;

Bilans de la Compagnie des Eaux et d'Électricité de Madagascar en 1936 et 1938 ;

Electrification de Madagascar, 1920-1931. ANOM, FM, AGEFOM 855/2310 ;

L'équipement des territoires français d'Outre-mer, Aperçu des réalisations du FIDES 1947-1950. Ministère de la FOM, 1951 ;

Litige entre la société d'électricité et d'entreprise de Madagascar et la commune de Diego-Suarez au sujet de la fourniture d'électricité, 1938-1939. ANOM, MAD DS 363.

²⁴ L'équipement des territoires français d'Outre-mer, Aperçu des réalisations du FIDES 1947-1950. Ministère de la FOM, 1951, p.11.

Loi 46-628 du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz. Journal officiel de la République française, volume 78, 9 avril 1946

Madagascar. Ministère de la France d'Outre-Mer (FOM), Agence des Colonies, 1949 ;

Mission d'inspection Moretti sur les distributions d'énergie électrique, 1933-1934. ANOM, MAD GGM 3D 18-22 ;

Monographie hydrologique du bassin supérieur de l'Ikopa. Electricité de France, Service des Études d'Outre-mer, Mission Madagascar, Janvier 1950. ANOM, MAD 1311 ;

Note sur Madagascar, Relations extérieures et coloniales, 26 novembre 1940. ANOM, C2412d1 ;

Rapport du directeur de l'AMI 17 janvier 1910. ANOM, MAD AMI, H 262, Stat 2 ;

Travaux publics, éclairage électrique et adduction d'eau pour Tananarive, Tamatave, Majunga, 1896-1919. ANOM, FM, SG, Madagascar 89/123 ;

Travaux sur l'emprunt de 60 millions de francs (1898-1908). Correspondance générale, 26 mars 1897. ANOM, FM 1 TP 360.

Bibliographie

Barjot, D. (1993). *Travaux publics en France : Un siècle d'entrepreneurs et d'entreprises 1882-1992*. Paris, Presses de l'École nationale des Ponts et Chaussées ;

Chaperon, P., Danloux, J. & Ferry, L. (1993). *Fleuves et rivières de Madagascar*. Paris, IRD Editions, DMH-CNRE ;

Crussard, P. (1953). L'œuvre des entreprises françaises de réseaux et de centrales électriques dans l'Union française. *France Outre-mer*, (286), 95 ;

Defos du Rau, J. (1959). La situation économique de Madagascar. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 12(46), 174-209.

Duteil, S. (2009). *Enseignants coloniaux : Madagascar, 1896-1960*. Havre, Université du Havre, thèse de doctorat d'histoire préparée sous la direction de John Barzman ;

Fremigacci, J. & Rabearimanana, L. (1990). Madagascar, colonie française, et l'Afrique du Sud. Du mythe au miroir ? *La France et l'Afrique du Sud. Histoire, mythes et enjeux contemporains*, Daniel C. Bach (éd.), Paris, Credu-Karthala, 1990, 145-169.

Larnaude M. (1947). Problèmes économiques à Madagascar. *L'Information Géographique*, 11(1), 8-14 ;

Paillard Y-G. (1987). Les recherches démographiques sur Madagascar au début de l'époque coloniale et les documents de « l'AMI ». *Cahiers d'Études africaines*, 105(106), 17-42 ;

Pasquellini N. (1990). *Étude démographique de la population française de Madagascar de 1915 à 1960*. Aix-en-Provence, Université de Provence, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction d'Yvan-Georges Paillard ;

Pouget de Saint-André H. (1886). *La colonisation de Madagascar sous Louis XV d'après la correspondance inédite du comte de Maudave*. Paris, Challamel Ainé ;

Rabearimanana L. (2012). Les Malgaches durant la Seconde Guerre mondiale : souffrances et rêves d'émancipation. *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2(246), 7-22 ;

Rabearimanana L. (2004). *Dirigisme économique, planification et industrialisation à Madagascar sous le régime de Vichy (1940-1942)*. Outre-Mer. Revue d'histoire, Vichy et les colonies, 109-125.

Revue générale de l'électricité, 2(4), Union des Syndicats de l'électricité et du Comité électrotechnique français, 28 juillet 1917 ;

Revue générale de l'électricité, 30(6), Union des Syndicats de l'électricité et du Comité électrotechnique français, 8 août 1931 ;

MEHYONG S., W., *La genèse de l'électrification de Madagascar...*

Vuillermot C. (2002). Le groupe Durand à Madagascar ». *Outre-mers*, 89(334-335), 353-367.